

DEMANDE D'AUTORISATION DE TIR D'UN FEU D'ARTIFICE

Nom Prénom :
Date de Naissance :
Lieu de naissance :
Qualité :
Vourles, le :
Madame le Maire,
Je viens solliciter votre bienveillance pour obtenir l'autorisation de procéder au tir d'un feu d'artifice :
A l'occasion de :
Objet de la manifestation :
Lieu de la manifestation :
Date de la manifestation :
Heure du tir du feu d'artifice :
Durée du feu d'artifice :
Nature du feu d'artifice :
Catégorie du feu d'artifice :
Nombre de personnes sur les lieux :
Matériel de protection sur les lieux :
Précautions prises avant le tir :Précautions prises avant le tir :
Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués. Signature et qualité du demandeur

Les demandes sont à transmettre au minimum 1 mois avant la date de la manifestation au service de la police municipale par mail à l'adresse suivante : policemunicipale@vourles.fr ou par courrier au 26 rue de Bertrange Imeldange 69390 VOURLES –

Police Municipale 04.72.82.19.79 OU 06.88.87.37.52

Joindre à la demande les habilitations des artificiers

Cette demande d'autorisation ne préjuge pas du dépôt éventuel de votre dossier à envoyer auprès de la Préfecture.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, et sont destinées au **service de la police municipale**, pour la gestion de votre demande. Elles sont conservées pendant **l'année de la demande plus une année**.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données : <u>dpo@vourles.fr</u>